

Intensification intrinsèque et extrinsèque à travers deux modèles de mise en valeur

Silvia Adler^{1*}

Université Bar-Ilan, Israël

Résumé. Selon bon nombre de chercheurs, l'intensification repose à la fois sur la graduation et la quantification, du fait de l'existence d'au moins deux degrés de la même propriété, et d'une quantité relative à une entité nombrable. L'intensification repose donc sur la possibilité de comparaison entre deux ou plusieurs degrés ou valeurs de la propriété intensifiée et résulte ainsi dans un jugement subjectif relatif à la propriété ou à la quantité évaluée. Pour d'autres chercheurs, l'intensité est un phénomène qui dépasse largement les expressions dont le degré est une propriété lexicale inhérente. Selon eux, l'intensité peut opérer entre autres aussi à un niveau argumentatif ou inférentiel. Cette contribution s'intéresse au potentiel intensificatoire de deux constructions : « *des plus* Adjectif » et « *un des* Adjectif (nom) ». La première, où l'adverbe de degré *plus* opère une modulation sur le degré de la prédication adjectivale, annonce en principe une graduation inhérente, liée aux propriétés de l'adjectif ; la seconde, dépourvue d'un adverbe de degré qui opérerait sur l'adjectif, pourrait en principe s'ouvrir à une intensification contextuelle, extrinsèque. Ces deux constructions seront étudiées dans un corpus de presse écrite, construit moyennant le logiciel ScienQuest.

Abstract. Intrinsic and extrinsic intensification through two models of valorization. According to many researchers, intensification is based on both gradability and quantification, due to the existence of at least two degrees of the same property, and of a quantity related to a countable entity. Intensification, therefore, relies on the possibility of comparison between at least two degrees or values of the intensified property and thus results in a subjective judgment relating to the property or the assessed quantity. For other researchers, intensity is a phenomenon that goes far beyond expressions whose degree is an inherent lexical property. According to them, intensity can operate also at an argumentative or an inferential level. This contribution examines the intensification potential of two French constructions: « *des plus* Adjectif » and « *un des* Adjectif (nom) ». The first, where the adverb *plus* modifies the degree of the adjectival predication, announces, in principle, an inherent graduation, associated with the properties of the adjective; the second, devoid of a degree adverb that would operate on the adjective, seems to be open to contextual, extrinsic intensification. These two constructions will be studied in a corpus of written press, accessed through the ScienQuest interface.

* Corresponding author : silvia.adler@biu.ac.il

1 Introduction : intensification intrinsèque et extrinsèque

Selon Adler et Asnes (2013), l'intensification, comme acte langagier volontaire des locuteurs, et l'intensité, comme état résultant de cette intervention, repose à la fois sur la scalarité – à savoir la possibilité de gradation (dimension qualitative) – et la quantification, du fait de la présupposition, d'une part, de l'existence d'au moins deux degrés de la même propriété, donc d'une échelle ou une série progressive de valeurs et, d'autre part, d'une quantité relative à une entité nombrable, quantité qui pourrait se traduire concrètement par la grandeur, le volume, la longueur, le poids, etc. (voir aussi Gaatone, 2008 ; Hadermann et al. 2010 ; Kleiber, 2013ⁱ). L'intensification repose donc sur la possibilité de comparaison entre deux ou plusieurs degrés ou valeurs de la propriété intensifiée et résulte dans un jugement subjectif relatif à la propriété ou à la quantité évaluée. L'intensification peut suivre une approche « bottom-up » (ascendante) ou « top-down » (descendante) (Bolinger 1972 : 17). Dans le premier cas, il s'agira d'une amplification du degré de la propriété en question, dans l'autre, d'un amoindrissement de degré. Quoi qu'il en soit, l'intensification émane de l'écart entre l'étalon et l'état intensifié de la propriété en question.

Bon nombre de chercheurs soutiennent cette approche de l'intensification. Pour Whittaker (2002 : 1, 21-28), la scalarité consiste dans la décomposition d'un procès, d'un état ou d'une propriété en degrés, ce qui établit un lien étroit avec la comparaison (voir aussi Rivara, 1990), étant donné l'implication d'un standard par rapport auquel s'ordonnent les objets suivant le degré de possession d'une certaine propriété. L'intensification pourrait être alors vue comme un symptôme de la scalarité.

Mais pour d'autres chercheurs, l'intensité est un phénomène qui dépasse largement les expressions dont le degré – ou la possibilité de gradation – est une propriété lexicale inhérente, comme ce serait le cas pour le préfixe *-hyper* qui participe à la modulation de degré de l'adjectif auquel il s'associe ; pour l'adjectif *excellent* (par rapport à *bon* ; mais aussi pour l'adjectif *bon*, lui-même, du moment où celui-ci tolère la modification, comme dans : *très bon*) ; pour l'adverbe *tellement* ; ou pour le verbe *hurler* (par rapport à *crier*, par exemple, dans une échelle qui porte sur la qualité de la voix)ⁱⁱ. En dissociant la gradation de l'intensité, et en distinguant des échelles de types variés (comme, par exemple, le degré de possession d'une propriété), Marandin (2010) associe les exclamatives de type *ce qu'elle est riche !*ⁱⁱⁱ à l'intensification, même si dans ce type d'exclamative, il est difficile de faire appel à la sémantique du degré puisque *ce qu'elle est riche !* met en jeu la même quantification existentielle que *elle est riche* ou bien *elle est très riche*. D'après l'auteur, ce type d'énoncé ne dénote pas un degré particulier et ne recourt à aucun standard d'évaluation. Dans les termes d'Anscombe et Tamba (2013 : 6) « Si *qu'est-ce qu'il est bête !* est généralement interprété comme *il est très bête*, ce n'est pas parce que l'exclamative signifie constitutivement le haut degré, mais parce que la quantification indéterminée de l'exclamative signifie en fait, 'dans la catégorie de la bêtise, il est indépassable'. D'où l'on déduit le haut degré ». Pour Anscombe et Tamba (2013 : 3), non plus, on l'aura bien compris, l'intensification ne se réduit pas à une gradation lexicalement inhérente. Selon eux, l'intensité opère, entre autres, (a) à un niveau sémantico-syntaxique, dans les comparaisons « à parangon stéréotypé » hyperboliques (« gai comme un pinson ») ou antiphrastiques (« gai comme un enterrement »)^{iv} ainsi que dans les exclamatives à haut degré ; (b) à un niveau prosodique (insistance, intonation emphatique, etc.) ; (c) à un niveau énonciatif-argumentatif, par différents procédés de mise en saillance ou de négation, ou à travers des marqueurs de force illocutoire, etc. Selon ces auteurs, « gai comme un pinson » ne fait pas intervenir la notion d'échelle ou de gradation, mais plutôt une opération d'équation par rapport à un idéal. C'est aussi la conclusion de Muller (2007), selon laquelle la scalarité et l'intensité peuvent appartenir au niveau inférentiel :

La série *que ce soit* signifiant l'exhaustivité de la prise en compte du domaine référentiel du nom, permet des effets scalaires qui sont plus du domaine des inférences soit vers la périphérie du domaine (notamment dans le cas des emplois à polarité), soit vers la partie centrale, prototypique, selon des échelles de qualité variables selon le contexte. La série *n'importe* ajoute à ces effets scalaires d'extrémités d'échelles des emplois de « surdénomination » d'indéfinis existentiels, signifiant l'absence de choix : selon le contexte, le domaine dans lequel s'interprète cette absence de choix est soit neutre sur le plan qualitatif, soit orienté. Ce n'est que dans ce dernier cas que *n'importe* devient dépréciatif. Enfin, la série *quelconque* présente indifféremment des emplois neutres et des emplois dépréciatifs, avec une véritable polysémie. On en conclut par conséquent que la scalarité n'est nullement une propriété inhérente de ces indéfinis, ni une condition nécessaire à leur emploi (Muller, 2007 : 94-95).

En fait, pour Marandin (2010 : 37-38), des prédicats nominaux, verbaux et adjectivaux peuvent devenir gradables grâce à leurs « projections syntagmatiques ». Ainsi, le syntagme adjectival dans « Mon hypothèse est plus facilement falsifiable que la tienne »^v est gradable, même si la tête adjectivale ne l'est pas de façon naturelle. En ce qui concerne les noms, Marandin propose le test qui consiste dans la possibilité de modification par l'adjectif *grand*, avec une acception autre que celle relative à la taille physique : *grand chapeau* diffère à cet égard de *grand courage* : seul le deuxième dénote l'intensité dans une échelle des valeurs. Il ajoute encore que tout GN dénotant une quantité est gradable.

L'idée d'une intensification qui s'établit au niveau de l'énonciation et qui opère donc contextuellement ou ad hoc, est aussi soutenue par Mihatsch (2010), qui reconnaît que la scalarité elle-même peut tant être inhérente aux expressions linguistiques, qu'un produit de nature discursive. La notion d'échelle sous-tend de très nombreux domaines sémantico-cognitifs comme, par exemple, notre conception linéaire du temps, la téléicité, la quantification, l'enclosure^{vi}, les propriétés adjectivales gradables^{vii}, etc. Cette notion permet d'ordonner linéairement et progressivement les différentes valeurs d'un concept selon une orientation qui va vers une des extrêmes de l'échelle.

Pour sa part, Larrivée (2013 : 53) associe l'intensité avec « la subjectivité, l'affectivité et le rapport d'interlocution ». Larrivée soutient que si l'intensité interagit avec la possibilité d'une variation de degré, elle interagit aussi avec une possibilité d'emphase ou d'atténuation, notions qui peuvent être dénotées de façon inhérente par l'expression en question ou bien qui sont induites en contexte. Pour lui, l'intensité – liée à une implication asymétrique (à la suite d'Israel, 2011 : 99, 223) du fait que « X est très Y » présuppose aussi « X est Y », mais que « X est Y » ne veut pas forcément dire que « X est très Y » – comporte une dimension argumentative étant donné que l'énoncé en *très* peut devenir beaucoup plus convaincant que celui sans *très* dans une prise de décisions. De même, le titre de baron, selon Larrivée, se trouvant à une position médiane entre chevalier (rang inférieur) ou vicomte (rang supérieur) permet des inférences dans des contextes valorisant ce type de contrastes.

Et Kleiber (2013) d'insister sur la nécessité de distinguer (a) intensité, comme véhiculant l'idée de (quantité/ degré de) force et de puissance d'une propriété ou d'un état, donc comme détermination quantitative de propriété ; et (b) intensité comme étant la propriété ou la qualité même d'un son, d'une couleur, de la lumière, de la pluie, d'une odeur, etc^{viii}. Dans les mots de Kleiber (2013 : 73) :

Dans le sens de quantité qualitative ou quantité de propriétés ou d'états, l'intensité ne correspond pas à la propriété que représente l'échelle (on aura *grand*, *confortable*, *fréquenté*, *triste*, etc., pour l'échelle), mais à la variation graduelle sur l'échelle, les différentes places qu'y occupent les occurrences de la propriété correspondant au degré ou à l'intensité (dans le sens de détermination quantitative) de la propriété. Dans le sens de propriété, l'intensité correspond à la qualité même que représente l'échelle et, à ce titre, se place sur le même rang que *grand*, *confortable*, *fréquenté*, *triste*, etc. S'il s'agit, par exemple, des sons, le point important est que l'échelle ne sera pas l'échelle des sons, mais bien celle de l'intensité des sons ou intensité sonore.

2 Objectif et méthode

La présente étude s'intéresse au potentiel intensificatoire de deux constructions adjectivales « *des plus Adjectif* » et « *un des Adjectif (nom)* ». La première construction, où l'adverbe de degré *plus* opère une modulation sur le degré de la prédication adjectivale, annonce en principe une possibilité de gradation inhérente – et donc d'intensité inhérente, liée aux propriétés scalaires de l'adjectif ; la seconde construction, dépourvue d'un adverbe de degré qui opérerait sur l'adjectif, pourrait en principe s'ouvrir à une intensification contextuelle, extrinsèque.

Le potentiel intensificatoire sera examiné dans le contexte d'un genre textuel particulier, celui de la presse écrite, qui se doit – en général, et sans aborder la question des genres rédactionnels (Broucker, 1995 ; Adam, 1997 ; Charaudeau, 1997, 2011) ni celle des plateformes journalistiques – de mettre en saillance ou en valeur les informations et les commentaires qui y sont véhiculés. Rappelons avec Chabrol, Charaudeau et Houdebine (1988 : 6) que le langage de la presse « informe, certes, mais surtout il construit du sens, des significations, et cela dans une mise en scène qui elle-même contribue à l'édification de ce sens »^{ix}. Rappelons aussi avec Lochard (1996 : 86) que :

les instances de production de l'information ne se bornent pas, selon une représentation fonctionnelle, à faire-partager un savoir factuel et explicatif provisoirement détenu. Placées en permanence dans des situations de concurrence, elles sont conduites à déployer des manœuvres de captation de destinataires aux contours de plus en plus indiscernables, agis tout autant par un désir de satisfaction de leurs affects que par un désir de connaissance.

Selon Lochard, l'événement médiatique n'a pas qu'une visée informative. Il a entre autres aussi une visée argumentative-persuasive qui consiste à influencer sur la façon d'appréhender les faits communiqués^x, ainsi qu'une visée séductrice influant sur les émotions plutôt que sur la cognition.

Mon corpus, construit moyennant le logiciel ScienQuest^{xi} lequel permet de consulter des corpus textuels structurés et annotés, puise dans le journal *L'Est Républicain*.

3 Le mécanisme intensificatoire de « *des plus Adjectif* » et de « *un des Adjectif (nom)* »

3.1 Résultats de la recherche

Une recherche des séquences « *des plus Adjectif* » et « *un des Adjectif* » dans le corpus de *L'Est Républicain* procure des résultats tels que ceux regroupés sous (1), pour le premier schéma, et sous (2), pour le second. Ces exemples exhibent tous, qu'ils appartiennent à la première catégorie ou la seconde, un cas, à première vue, d'intégration d'un élément dans un ensemble qui pourrait être retenu comme prédéfini :

- (1) a. *Le menu musical **était des plus variés** sous la baguette de Patrick Thiriet, assisté de Jean-Claude Vincent, Jean-Pierre Claudel et Stéphane Thierry.*
 b. *Un repas bien mérité car les résultats obtenus lors des différentes compétitions **sont des plus satisfaisants**, surtout pour leur entraîneur Gérald Peduzzi.*
 c. *Et d'évoquer un incident à l'issue d'un récent conseil municipal : « M. Moscovici a insulté l'honneur d'un de mes adjoints, **il a été des plus discourtois**. »*
 d. *Pendant 25 minutes, le combat **fut des plus intenses**.*
 e. *L'école municipale de musique compte près de cent soixante élèves et son audition annuelle **est toujours des plus imposantes** d'où la nécessité d'organiser deux soirées.*
 f. *la barrière de la langue n'existant pas, l'arrivée dans les familles d'accueil **a été des plus chaleureuses**.*
 g. *Avec un premier prix 'Ecole de Nancy' **des plus alléchants** : un vase rose, création de l'année de la maison Daum.*
 h. *Le bilan annoncé par son président Daniel Lindini **est des plus positifs** aussi bien financier que sportif.*
 i. *Le programme concocté **est des plus attractifs** avec baignade, via-ferrata, canyoning, rafting.*
 j. *Conditions idéales pour de bonnes relations, d'autant plus que les effectifs pour cette rentrée des classes **sont des plus favorables** pour la mise en place d'une pédagogie différenciée.*
 k. *Cette année, les cadeaux offerts à ces finalistes **seront des plus somptueux**, puisque le vainqueur repartira avec un PC multimédia dernier cri ainsi qu'avec des ouvrages Larousse.*
 l. *Dans les multiples canaux qui sillonnent le centre-ville, il y a encore, hélas, trop de détritrus, sacs poubelles ou autres objets indésirables. Pourtant, un baromètre naturel **est des plus rassurants** : celui constitué par la richesse de la faune qui grouille par endroits.*
 m. *Christian vit totalement de son art. Et le résultat **se révèle des plus attrayants**.*
 n. *Une boîte de nuit quelque peu humide **mais des plus originales**, qui a attiré plus d'une centaine de jeunes jusqu'à minuit.*
- (2) a. *« Nous tentions une nouvelle expérience visant à exploiter le site médiéval de Liverdun et faire revivre l'ambiance qui régnait dans ses vieux murs », explique Philippe Caro, **l'un des principaux** organisateurs de la manifestation.*
 b. *Dominée par une gigantesque roue de plus de 40 mètres de haut, la fête de pentecôte, qui a ouvert ses portes hier, s'annonce comme **un des grands** crus de ces dernières années.*
 c. *Josselin Henry est **un des grands** espoirs français à la carabine 10 mètres.*
 d. *La force devra prendre en charge le retour des réfugiés kosovars d'origine albanaise, désormais **l'un des principaux** objectifs politiques de l'OTAN dans sa campagne en Yougoslavie.*
 e. *...notamment, le numéro de jonglage de Zdenek, « **l'un des seuls** jongleurs au monde à exercer avec neuf balles ».*
 f. *Il est en effet **un des seuls** à toujours exercer cette profession ancestrale et met sa dextérité au service des éleveurs du secteur depuis près de 17 ans.*

- g. *Des centaines de personnes, personnalités albanaises et responsables internationaux, étaient venues rendre un dernier hommage au « Professeur », l'un des principaux négociateurs de la délégation albanaise aux pourparlers de Rambouillet et l'un des fondateurs de la LDK.*
- h. *Blessé au dos, celui qui fut l'un des grands espoirs du basket français ne jouait pas la saison passée.*
- i. *Son entrée au collège remontait à 1962 et il était l'un des incontournables professeurs de mathématiques du lieu.*

La recherche de la séquence « *des plus* Adjectif » a procuré aussi des occurrences à la forme négative, comme celles des exemples regroupés sous (3), ce qui atteste d'une exploitation à des fins d'amoindrissement (« *downtoning* ») :

- (3) a. *Les sémaphores, ces ensembles métalliques de signalisation permettant aux chauffeurs de locomotives de la SNCF de conduire leur ensemble dans les meilleures conditions, ne sont pas toujours des plus esthétiques.*
- b. *L'adaptation ne fut pas des plus faciles, d'autant qu'une blessure est venue se greffer à cette période déjà délicate.*
- c. *Il faut dire que la tâche n'est pas des plus aisées.*
- d. *L'image de ce secteur n'est pas forcément des plus éclatantes dans le grand public. « On nous assimile toujours à des importuns qui vous appellent le soir à 19 ou 20h pour vous vendre une cuisine ».*

Ces négations se prêtent à une lecture litotique (Lilti, 2004 ; Adler, 2016)^{xii}, ce qui veut dire que ces séquences permettent d'exclure le thème non seulement de la classe privilégiée, mais aussi de la classe tout court : les sémaphores qui « ne sont pas des plus esthétiques » ne sont peut-être pas non plus « esthétiques » à un degré amoindri. Autrement dit, l'idée communiquée d'après une logique litotique est celle d'une incompatibilité avec une catégorie d'objets dits esthétiques. Le raisonnement déclenché peut ainsi aller jusqu'à l'exploitation de l'extension minorante maximale de la prédication adjectivale (« n'est pas des plus esthétiques et même pas esthétique du tout »), et non seulement du degré supérieur de cette prédication dans une échelle de valeurs (« n'est pas des plus esthétiques mais il n'est pas non plus totalement non-esthétique »).

Par ailleurs, la recherche de la séquence « *un des* Adjectif » procure des exemples qui devraient – sémantiquement parlant – faire partie de la première formule, *meilleur* étant le comparatif de supériorité de l'adjectif *bon* et équivalent ainsi à « plus bon » :

- (4) a. *Cet avion est fabuleux, peut-être un des meilleurs au monde dans sa catégorie.*
- b. *Pierre Boulanger, maire de Maron, était venu apporter aux organisateurs la coupe meulsonne destinée à l'un des meilleurs tireurs de ce championnat.*
- c. *Verra-t-on Tariq Abdul-Wahad qui est l'un des meilleurs défenseurs de la NBA ou un joueur qui, avec son nouveau statut, voudra apporter plus en attaque ?*

Soit signalé en passant qu'une enquête de la séquence « *des plus* Adjectif » dans le corpus procure aussi des exemples tels que ceux regroupés sous (5), contenant plutôt des expressions prépositionnelles dynamiques dénotant des intervalles et couvrant toute une rangée de valeurs et même les deux extrêmes dans une échelle de valeurs (Melis, 2003). L'idée mise en avant par ces intervalles est celle d'un mouvement directionnel entre deux sites projetés sur une échelle de valeurs, et la couverture ou l'intégration des valeurs intermédiaires. Ces exemples ne seront pas retenus pour la présente étude, quoiqu'on puisse parfois y motiver l'intensification par l'idée d'une extension maximale, d'une applicabilité

référentielle vaste ou phénoménale, ce qui permettrait l'idée d'exploit remarquable, d'action mémorable, de succès ou de réussite. Ce type d'inférence serait plutôt accessible dans (5c) que dans (5a). L'intensité sera en tout cas dite discursive, contextuelle, ou extrinsèque :

- (5) a. *On trouve des enfants travaillant dans toutes les tâches humaines **des plus nobles aux plus sordides** et ce, dans les secteurs de la domesticité.*
 b. *Sous la direction de leur « maître », **des plus petits aux plus grands**, ils s'entraînent deux fois par semaine tout au long de la saison.*
 c. *Toutes, **des plus jeunes aux plus expérimentées**, malgré leur trac, ont mis tout leur cœur et beaucoup d'application afin d'offrir un spectacle de qualité.*
 d. *Giovanni accepte tous les travaux, **des plus durs aux plus ingrats**, pour permettre à ce frère qu'il aime comme son fils, d'accéder aux trésors auxquels lui-même, analphabète, ne peut prétendre.*

Ne sera pas considérée non plus la formule « un des Adjectif », exploitée à des fins autres qu'intensificatoires. Dans les exemples (6), la valeur saillante semble plutôt descriptive, informative par excellence :

- (6) a. *« Fleuristes, pépiniéristes, horticulteurs, selon les spécialités des uns et des autres » précise l'un des dignes successeurs, Stéphane, 23 ans, aujourd'hui à la tête de **l'un des trois** magasins nancéiens à l'enseigne « Eglantine ».*
 b. ***L'un des premiers** prototypes était bleu.*
 c. *Cette année, il est organisé en souvenir d'un ancien de la section, disparu l'an passé, Jean Maire. Il fut **un des premiers** licenciés de Pagny alors que les courts du stade Jean-Bouin n'étaient pas en service.*
 d. *Parmi les principaux engagés, on retrouve Laurent Claudel, **l'un des innombrables** fidèles de l'épreuve.*
 e. *La chaîne d'informations en continu CNN a accordé une parenthèse au football sur des images de fans ayant bravé l'heure tardive de la retransmission pour suivre la rencontre dans **un des typiques** bars sportifs équipés d'écrans de toutes tailles.*
 f. *Contrairement à **l'un des anciens** propriétaires de cet hôtel particulier du boulevard de la Madeleine, le marquis de Giac qui fut guillotiné, Jean-François Humbert n'a pas perdu la tête.*
 g. *On pourra y essayer gratuitement pendant deux heures, sur présentation d'une pièce d'identité, **un des nouveaux** vélos nancéiens, qui peuvent être équipés sur simple demande d'un panier et d'un siège pour enfant.*
 h. *Il lui a donné le nom de Laurent Roy, le père d'**un des jeunes** joueurs du FCN, décédé l'an dernier.*
 i. *Hier matin, les jardiniers se sont attaqués à **un des massifs** de la place Duroc, qui lui aussi évoquera le thème des oiseaux, retenu cette année.*
 j. *Le canyoning est **un des nouveaux** sports « extrêmes » venus de France il y a une quinzaine d'années et très exigeant sur le plan physique.*
 k. *C'est bien là, **un des insolubles** problèmes de la sécurité routière.*
 l. *Isabey devrait être **l'un des prochains** éléments figurant sur la liste des partants possibles à trouver preneur, sous la forme de prêt à un club de D2.*
 m. *Ou bien en se rendant dans **l'un des multiples** restaurants de la foire.*

Je précise encore qu'en ce qui concerne la première construction (« des plus Adjectif »), je n'ai pas inclus l'article indéfini (« un des plus Adjectif ») dans mon enquête du corpus, afin de pouvoir intégrer les nombreuses séquences où celui-ci ne figure pas (voir exemples (1)). En ce qui concerne la deuxième construction (« un des Adjectif »), j'aurais pu

procéder à d'autres recherches telles « *un des Nom* » « *un des Nom Adjectif* ». La première variante a été exclue pour éviter les constructions superlatives (« *un des Nom* » + « *les plus Adjectif* »), liées de façon on ne peut plus naturelle à l'intensification, mais aussi pour éviter les constructions dépourvues d'adjectif (comme, par exemple, *un des organisateurs du festival*, qui contient un complément déterminatif). La deuxième variante (« *un des Nom Adjectif* ») a été évitée pour pouvoir inclure les nombreuses séquences où l'adjectif est pré-nominal (voir exemples (2)), mais aussi, ultérieurement, parce que « *un des Adjectif (nom)* » a dessiné un profil suffisamment intéressant pour le présent travail. Il va sans dire qu'une étude plus poussée pourrait comparer les constructions avec adjectif préposé et postposé en matière de potentiel intensificatoire et répondre à la question de savoir si lorsque d'intensification il y va, une prédilection est marquée pour tel ou tel positionnement de l'adjectif par rapport au nom. Une question de recherche de ce type pourrait peut-être intéresser aussi les chercheurs en phonétique prosodique.

3.2 Le mécanisme intensificatoire

Tout en assimilant un élément particulier à un ensemble préétabli d'éléments semblables – (dans l'exemple (1a), le menu musical dont on parle – le thème – mérite d'être intégré dans la classe rhématique des menus musicaux dits **variés** ou reconnus comme tels, ce qui aurait pu ne pas être le cas) ; dans l'exemple (2a) Philippe Caro est associé à une classe contenant les autres organisateurs, il est reconnu comme membre de cette classe)^{xiii} – les deux schémas présentent des affinités quant à l'intensification qu'ils opèrent.

La séquence « des plus Adjectif » présuppose un ensemble préétabli auquel l'élément nouveau est intégré, mais aussi duquel il sera distingué : dans (1a) l'intégration sera non seulement à la classe des menus variés, mais à celle, privilégiée au sein de ladite classe, contenant la propriété adjectivale (l'attribut) à son plus haut degré (lecture superlative), que la qualification soit positive, comme dans l'exemple (1a), ou négative, comme dans (1c). L'intégration se fait donc à deux reprises : une fois à la catégorie représentée par l'adjectif (la classe des menus variés, dans l'exemple (1a)), et à une autre représentant les meilleurs exemplaires de cette classe (« les plus variés »), donc qui se distingue de la première classe. L'intensification provient de cette double intégration : ce n'est pas n'importe quel menu musical, mais un menu musical qualifié de « varié » ; mais aussi : ce n'est pas n'importe quel menu musical varié, mais un menu musical très varié (dans l'exemple même, l'intensification est opérée par l'adverbe superlatif *plus*). D'après la logique des échelles de Horn (1972), (*le plus X* occuperait une place plus saillante et plus informative que *X* tout seul – donc une place supérieure dans une échelle des valeurs. Du point de vue des implicatures scalaires (Hirschberg, 1985), on reconnaîtra que (*le plus X* implique *X* mais l'inverse ne se vérifie pas, d'où l'importance hiérarchique. Le superlatif de supériorité présuppose une comparaison entre au moins deux membres, mais il désigne en même temps que le comparé a atteint le plus haut degré possible, c'est-à-dire le degré extrême, parmi les autres membres de l'échelle pris en compte dans la comparaison (Riegel, Pellat et Rioul, 1996 : 365-366).

En ce qui concerne, en particulier, le rapport d'attribution instauré par ces exemples, rappelons que selon Riegel (1981-2002), dans l'attribution d'une qualité ou dans la relation prédicative opérée par des schémas tels *X est Y* on peut reconnaître un rapport d'inhérence, par exemple l'inhérence d'une qualité à un référent du sujet. Cette inhérence peut aussi se réaliser comme l'appartenance de *X* à une classe (représentée par *Y*), à un type, à une catégorie, l'association de *X* à une localisation, etc. La lecture de *X est Y* peut donc varier : elle peut être descriptive, mais aussi caractérisante ou classifiante. Rappelons aussi Stowell (1978, 1983), qui avait frayé le chemin à de nombreux générativistes en ce qui concerne la

description du schéma à verbe copule comme une construction « à montée », où le complément serait une petite phrase (“small clause”) de sorte à obtenir : « être [SN Attr] ». Afin de satisfaire à la contrainte voulant que le verbe fini ait un sujet exprimé, le sujet de la petite phrase finit par occuper une position préverbale. Cette hypothèse prédit pour les verbes copules un constituant composé d’un syntagme nominal et d’un élément prédicatif, ayant le statut d’argument interne.

En tenant compte des propriétés énumérées ci-dessus, relatives tant à l’intensification comme au rapport d’attribution, nous proposons de visualiser l’intensification opérée par les exemples sous (1) comme suit :

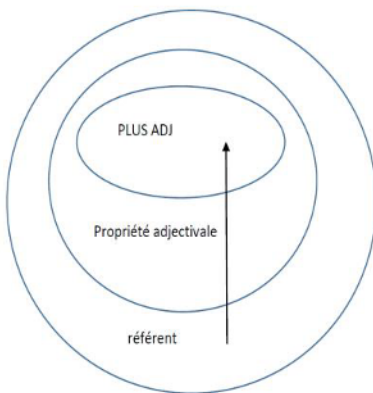


Fig. 1. « des plus Adjectif ».

Le réfèrent obtient une saillance grâce au rapport d’attribution, mais dans la classe des référents qualifiés, il occupe une place plus haute dans l’échelle relative à cette qualification.

Pour ce qui est du deuxième schéma (« un des Adjectif »), l’intensification résulte de la distinction opérée au sein de la classe nominale préétablie des organisateurs (ex. 2a) des objectifs (ex. 2d), des jongleurs (2e), etc. : parmi les organisateurs ou les objectifs, il y en a qui sont principaux, donc qui se positionnent à un rang plus élevé dans une hiérarchie de valeurs. Il s’ensuit, pragmatiquement parlant, que ces éléments nominaux sont plus importants que d’autres ou qu’ils jouissent d’un statut privilégié par rapport aux autres membres de la classe ; parmi les jongleurs, très peu d’entre eux peuvent jongler avec 9 balles, ce qui les rend plus rares et donc, par une inférence pragmatique, plus intéressants, plus professionnels, plus doués, etc. Au sein de la classe nominale donnée ou présupposée, il y a une distinction opérée par l’adjectif épithète « principaux », « seuls » etc.

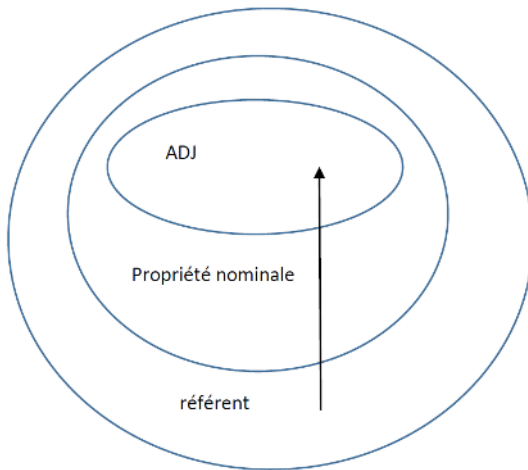


Fig. 2. « un des Adjectif Nom ».

Dans les exemples de la série (1), l'intensification opère sur des prédicats scalaires, graduables : les attributs adjectivaux *varié*, *satisfaisant* et *intense*, par exemple, se concrétisent sous des degrés variés : *peu* ADJ, *assez* ADJ, *très* ADJ, *trop* ADJ. Par contre, dans les exemples regroupés sous (2), on ne pourra pas prétendre que les entités nominales *organisateur*, *cru*, *espoir*, *objectif* ou *jongleur* soient scalaires. C'est le fait de les qualifier par des adjectifs graduables comme *grand*, ou des adjectifs qui font référence à une place privilégiée du point de vue d'une hiérarchie organisationnelle tels *principal* qui résulte en une attribution de saillance par rapport aux autres membres de la classe. Quant à l'adjectif *seul* (dans le sens de « unique »), là aussi on pourra parler d'un statut privilégié ou exceptionnel, hors-échelle, par rapport aux autres membres de la classe, sans qu'on puisse dire que *seul* soit un adjectif scalaire, du simple fait qu'on ne peut pas dire **X est plus seul* (« unique ») que *Y*. L'intensification ici serait prioritairement quantitative plutôt que qualitative : la quantité des jongleurs capables d'exercer avec 9 balles s'approche de zéro, d'où la rareté et l'impression que cela devrait produire chez l'expérimenteur. Là réside donc une différence supplémentaire entre les deux structures – « des plus Adjectif » et « un des Adjectif Nom » – au niveau du mode d'emploi du mécanisme intensificatoire. Dans la première construction, il y a modification d'un prédicat scalaire – gradable – qui se prête à une qualification superlative ; dans la seconde, c'est la présence d'un adjectif scalaire ou non qui permet l'intensification ou un effet d'intensification, du fait d'un statut que nous retenons comme privilégié.

Les exemples de la catégorie (2) méritent-ils tout autant que ceux de la catégorie (1) d'être intégrés parmi les phénomènes dits intensifs ? On répondra par l'affirmative, si l'on retient les deux positions théoriques exposées dans l'introduction. Le potentiel intensificatoire se déploie en contexte, au niveau syntagmatique (dans un cas d'adjectif épithète scalaire qui accompagne l'entité nominale) ou au niveau pragmatique (si l'adjectif n'est pas scalaire et ne contient donc pas de sème intensificatoire de par nature). La distinction mise en avant par rapport aux autres membres de la classe nominale et l'intégration dans une classe privilégiée sont à la source d'une intensification.

En fait, cette « valorisation » ou « saillance » par rapport aux autres membres potentiels et semblables, ou l'intégration dans une classe privilégiée, caractérise aussi les exemples sous (1) : le fait de qualifier un menu musical de « varié » (1a), les résultats de « satisfaisants » (1b), M. Moscovici de « discourtois » (1c), le combat d'« intense » (1d) etc., et le fait, par ailleurs, d'identifier ou de qualifier Philippe Caro comme étant un des organisateurs (2a), Josselin Henry comme étant un des espoirs français à la carabine (2c), ou Zdenek comme étant un jongleur qui exerce avec neuf balles (2e), accorde une certaine saillance au référent identifié ou qualifié, d'autant plus que le référent – à son titre de [attribut] – fait à présent partie d'une catégorie qui mérite d'être reconnue pour son port de l'attribution. Ainsi, un menu musical varié est meilleur qu'un menu musical non varié, un combat intense est plus mémorable qu'un combat non intense, être un des espoirs du sport est meilleur que ne pas être remarqué et même être discourtois est pire que ne pas l'être.

Une question incontournable à se poser est celle de la part du style journalistique dans l'émergence de cet effet intensificateur. L'effet intensificateur semble émaner avant toute autre chose de la possibilité de comparaison avec un état amoindri du référent. Il se peut fort bien que l'écriture journalistique profite de cette saillance créée par l'attribution de qualités, ou en « fasse levier », comme elle profite par ailleurs d'autres procédés langagiers et rhétoriques. Mais même si cette comparaison est accessible indépendamment de l'écriture de presse, il est néanmoins tout à fait légitime de se demander si le journaliste aurait interviewé tel ou tel individu (non comme simple témoin) s'il ne représentait aucune autorité ou s'il ne se distinguait pas de ses semblables dans un certain contexte. Par exemple, dans (2a) le recours à l'avis de Philippe Caro, **l'un des principaux** organisateurs de la manifestation, provient précisément de son statut d'expert. Dans les médias, la pratique de s'adresser aux autorités et l'argument dit d'autorité constituent très souvent un raccourci pour accorder une valeur et une force aux propos rapportés, suivant un principe général d'authentification et de véridiction des observables (Lochard, 1996). Le fait de s'adresser à **l'un des principaux** organisateurs produit l'effet visé et justifie le caractère sérieux et bien fondé des propos relatés ou la crédibilité de l'information.

L'argument d'autorité se réalise sous plusieurs variantes : argument de pouvoir (argumentum ad potentiam), argument de respect (argumentum ad verecundiam), la désignation de l'autorité citée (Ipse dixit : « Lui-même l'a dit »). Il n'est pas toujours nécessaire de voir dans le recours à l'autorité la construction d'une argumentation, et si d'argumentation il s'agit, il peut ne pas s'agir d'une argumentation forcément et automatiquement fallacieuse. Le fait de désigner quelqu'un comme une référence, comme responsable, comme une autorité jouissant d'un statut privilégié dans le domaine abordé, communique tout au moins la crédibilité et la véracité du contenu rapporté (Bravo, 2014). La linguistique de l'énonciation parle dans ce cas d'un topos de l'individu. Autrement dit, le schème argumentatif prend en compte l'autorité de l'individu référé ou cité dans l'énonciation, de sorte qu'il y a un transfert d'autorité de la personne (qui dit) à la parole (donc, au dire) (Ducrot, 1984). Cette pratique va de pair avec le discours journalistique. Parmi les caractéristiques du discours journalistique, Ringoot (2014) mentionne la recherche de visibilité, d'immédiateté et de légitimité^{xiv}.

Pour aboutir à une réponse plus conclusive concernant la relation entre potentiel intensificateur (c'est-à-dire une intensification qui ne peut pas être dite inhérente parce qu'elle n'affecte pas le degré de prédication selon une tendance amplifiante ou amoindrisante) et genre textuel, il faudrait bien sûr étudier ces constructions dans d'autres corpus représentant d'autres genres textuels, ce que je ne fais pas dans la présente contribution. Mais l'hypothèse d'un possible rapport entre genre textuel et potentiel

intensificatoire n'est pas à écarter d'emblée, d'autant plus qu'elle est étayée par d'autres données. Par exemple : *jusqu'à*, préposition bornante (Adler et Asnes, 2004, 2007, 2013), devient un instrument d'intensification (par amplification), dans le genre commercial promotionnel. Dans (7), bien que *jusqu'à* dénote l'atteinte d'une borne, le message ne se présente pas comme un inconvénient lié à une limitation, mais – au contraire – comme un véritable avantage. Qui plus est, *jusqu'à* devient une sorte de superlatif ou un point culminant, du fait du dépassement d'une valeur attendue, qui est en tout cas inférieure à la borne posée par *jusqu'à* 35 %. Ceci transforme l'offre en particulièrement aguichante. Cette mise en avant de la culmination au détriment de la limite est contextuelle et peut-être même liée au genre textuel qui fait appel à l'expérience ou au raisonnement pragmatique des destinataires. Suivant la loi d'informativité^{xv}, le destinataire de ce message publicitaire compare cet avantage à une situation qui va de la non-promotion à une promotion qui est inférieure au seuil communiqué.

(7) Avec la carte de fidélité, bénéficiez **jusqu'à** 35 % de réduction

Cet effet de dépassement d'un seuil pour *jusqu'à* diffère de celui promu par *au-delà de* (exemple 8), en ce que pour ce dernier, le dépassement est en parfait accord avec les propriétés lexicales de la préposition.

(8) Avec la carte de fidélité, bénéficiez **au-delà de** 35 % de réduction

Jusqu'à 35 % enlève les nombres supérieurs à 35 à la différence de *au-delà de* 35 qui enlève tous les nombres inférieurs et égaux à 35. Ceci devrait bloquer l'intensification pour *jusqu'à*, mais on a vu que celle-ci est ressentie tout de même. On en conclura que le fonctionnement de *jusqu'à* comme opérateur d'intensification est lié au fait que le chiffre qui sert de seuil peut être comparé aux autres nombres inférieurs dans l'échelle de degré, mais aussi aux autres situations où cette échelle n'existerait pas. Dans ce dernier cas, la comparaison n'est pas entre chiffre inférieur et chiffre supérieur, mais entre une situation d'être (exister) et de non-être. Selon Adler et Asnes (2013), dans des situations pareilles, *jusqu'à* neutralise sa composante bornante pour ne communiquer que la dynamicité du parcours ou de la trajectoire.

Il n'y a pas que *jusqu'à* qui se prête à des effets discursifs d'intensification. *Près de* est un opérateur asymptotique en ce sens que la valeur numérique dans sa portée n'est pas atteinte. Pourtant, malgré cette dénotation de « non atteinte », *près de* présente un potentiel intensificatoire, du fait qu'à l'égal de *jusqu'à*, il suit un mouvement dynamique orienté vers l'atteinte d'un point culminant supérieur. Tout comme *jusqu'à*, *près de* enlève tous les nombres supérieurs à la valeur indiquée mais, à la différence de *jusqu'à*, *près de* enlève aussi tous les nombres qui ne sont pas immédiatement inférieurs à la valeur indiquée. La valeur numérique sert de point de référence mais elle-même est exclue du domaine de la dénotation de *près de*. Cela dit, (9) n'est pas utilisé dans la presse pour communiquer la « non-atteinte » du chiffre proposé, mais plutôt pour mettre en avant une estimation (sans pourtant pouvoir indiquer une quantité précise) relative à une très grosse perte :

(9) **Près de** 50 hectares partis en fumée (Adler et Asnes, 2013)

L'exemple (9) communique la proximité immédiate avec le numéral indiqué, et non pas que la valeur représentant une borne supérieure est non-atteinte^{xvi}. Cette piste est en accord avec Jayez et Tovina (2008) qui avancent que le but argumentatif de *presque* et *almost* est de présenter les nombres immédiatement inférieurs à la valeur indiquée comme « indiscernables », voire égaux à cette valeur. Suivant Ducrot (1980) et Anscombe et

Ducrot (1983), il est possible d'admettre que tout en étant moins puissant que la valeur indiquée dans l'échelle quantitative concernée, *près de* + la valeur indiquée est toutefois plus robuste que les autres valeurs non-immédiatement inférieures au seuil fixé. Ce type d'énoncés pourraient étayer la conclusion selon laquelle – dans l'exemple (9) – non seulement la perte est grave, mais aussi qu'il aurait fallu, lorsque possible, investir dans des mesures de prévention, etc.

4 Conclusion

Cette étude a observé deux constructions repérées dans un corpus de presse – « *des plus* Adjectif » et « *un des* Adjectif (nom) » – en vue d'étayer la thèse selon laquelle l'intensification peut ne pas être exclusivement corrélée à des prédicats graduables. Suivant Van de Velde (1995, 2009), on peut reconnaître un type d'intensité qui se concrétise en termes d'impact ou d'impression sur les sens de l'expérimenteur. Nous avons choisi comme plateforme de travail un corpus de presse suivant certains préalables concernant les contraintes de ce genre textuel. Le terrain est prometteur du fait de l'« illusion d'objectivité » signalée par les experts dans le domaine. Inutile de dire que pour aboutir à une conclusion sans équivoque concernant l'ampleur et le fonctionnement de ces constructions dans la presse il faudrait procéder à une étude d'autres genres textuels, ce que nous n'avons pas fait.

Nous avons montré que les noms des exemples regroupés sous (1) (illustrant le schéma « *des plus* Adjectif ») se sont vus modifier par des adjectifs graduables le long d'une échelle orientée. *Plus*, de son côté, a mis en œuvre une comparaison de supériorité, donc un sous-type de comparaison d'inégalité qui « opère sur les quantités relatives d'un 'paramètre' commun » (Fuchs, 2014 : 19). Les adjectifs dans cette construction ont été ainsi comparés du point de vue de leur degré ou de leur intensité. Selon Rivara (1995 : 38), la comparaison d'inégalité, paraphrasable par le verbe *dépasser*, se construit à partir d'un comparant qui a le « statut énonciatif d'un repère, et qui est parfois marqué comme étant une origine » et d'un comparé qui est forcément « non identique », voire qui s'écarte du standard dans une échelle ascendante. L'intensité relative à cette construction a été dite intrinsèque étant donné la modification d'un prédicat adjectival scalaire, graduable. Du point de vue de l'entité nominale, celle-ci a acquis une saillance du fait de la modification adjectivale attributive, mais aussi du fait de la distinction au sein de la catégorie qui mérite cette caractéristique adjectivale : les entités nominales auraient pu être non ADJ, mais elles l'étaient ; de plus, à l'intérieur de la classe des noms modifiés, lesdits noms ont été reconnus comme les meilleurs exemplaires de la classe.

Les exemples relatifs au deuxième schéma ont mis en œuvre un mécanisme différent d'intensification : c'est la modification adjectivale qui a accordé à l'entité nominale une certaine saillance par rapport aux autres membres du groupe. L'association à une certaine catégorie résulte en une saillance qui pourrait être reconnue comme une sorte d'intensification, mais si on accepte d'y voir une intensification, celle-ci ne pourra pas être dite inhérente, car il n'y a pas modulation d'un degré relatif à la prédication. Ce qui réunit pourtant ces deux types d'exemples est la possibilité de comparaison : une comparaison qui est explicite dans les exemples (1) lorsqu'on compare les [NOM+ADJ] aux [NOM plus ADJ], et une comparaison implicite lorsqu'on compare les [NOM+ADJ] aux [NOM (non ADJ)] ; une comparaison implicite dans les exemples (2) lorsqu'on comprend que le NOM aurait pu être (non ADJ), d'où la saillance du GN.

Références bibliographiques

- Adam, J.-M. (1997). Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 94, 3-18.
- Adler, S. (2016). Modes d'exactitude et d'inexactitude dans la tautologie et la litote. In Bat-Zeev Shyldkrot, H., Adler, S., Asnes, M. (éds.) *Nouveaux regards sur l'approximation et la précision*. Paris : Editions Honoré Champion. pp. 117-132.
- Adler, S. & Asnes, M. (2004). Les compléments de degré en *jusqu'à*. *Travaux de Linguistique*, 49, 131-157.
- Adler, S. & Asnes, M. (2007). Le monde d'*au-delà* : une dimension scalaire. *Travaux de linguistique*, 54.1, 29-42.
- Adler, S. & Asnes, M. (2013). Qui sème la quantification récolte l'intensification. *Langue Française*, 177.1, 9-22.
- Anscombe, J.-Cl. & Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- Anscombe, J.-Cl. & Tamba, I. (2013). Autour du concept d'intensification. *Langue Française*, 177.1, 3-8.
- Biber, D. & Conrad, S. (2009). *Register, genre, and style*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bolinger, D. (1972). *Degree Words*. The Hague : Mouton de Gruyter.
- Bravo, F. (2014) (dir.). *L'argument d'autorité*. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Broucker, J. de (1995). *Pratique de l'information et écritures journalistiques*. Paris : CFPJ.
- Chabrol, Cl., Charaudeau, P. & Houdebine, A.-M. (1988). Préface. In Charaudeau, P. (dir.) *La presse : produit, production, réception*. Paris : Didier Erudition.
- Charaudeau, P. (1988). La critique cinématographique : faire voir et faire parler. In Charaudeau, P. (dir.) *La presse : produit, production, réception*. Paris : Didier Erudition.
- Charaudeau, P. (1997). *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan.
- Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.
- Ducrot, O. (1980). *Les échelles argumentatives*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Falaise, A., Tutin, A. & Kraif, O. (2011). Une interface pour l'exploitation de corpus arborés par des non informaticiens : la plate-forme *ScienQuest* du projet *Scientext*. *Revue TAL*, 52.3, 103-128.
- Fillmore, Ch. J. (1988). The mechanisms of 'Construction Grammar'. *Berkeley Linguistics Society*, 14, 35-55.
- Fischer, K. (2010). Beyond the sentence: Constructions, frames and spoken interaction. *Constructions and Frames*, 2.2, 185-207.
- Fuchs, C. (2014). *La comparaison et son expression en français*. Paris : Ophrys.
- Goldberg, A. (1995). *Constructions: A Construction Grammar approach to argument structure*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Goldberg, A. (2006). *Constructions at work: The nature of generalization in language*. Oxford: Oxford University Press.
- Hadermann, P., Pierrad, M. & Van Raemdonck, D. (2010). Quantification et scalarité : le fonctionnement de *tant/autant (que)*. *Langue Française*, 165, 155-173.
- Hirschberg, J. (1985). *A Theory of Scalar Implicature*. Ph.D. thesis, University of Pennsylvania.
- Hoffmann, Th. & Bergs, A. (2018). A construction grammar approach to genre. *CogniTextes*, 18 (open access version <https://journals.openedition.org/cognitextes/1032>).
- Horn, L. R. (1972). *On the semantic properties of logical operators in English*. Bloomington: Indiana University Linguistics Club, mimeo.
- Israel, M. (2011). *The Least Bits of Grammar: Pragmatics, Polarity, and the Logic of Scales*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Jayez, J. & Tovenà, L. (2008). *Presque and almost: how argumentation derives from comparative meaning. Actes de CSSP 2007: Empirical issues in formal syntax and semantics*. Paris.
- Kleiber, G. (2013). A la recherche de l'intensité. *Langue Française*, 177.1, 63-76.
- Kleiber, G. & Riegel, M. (1978). Les grammaires floues. *Bulletin des jeunes romanistes*, XXI, 67-123.
- Koren, R. (1996). *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse*. Paris : L'Harmattan.

- Lakoff, G. (1972). Hedges: A Study in Meaning Criteria and the Logic of Fuzzy Concepts. *Papers from the Eighth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*. pp. 183-228. Repr. dans *Journal of Philosophical Logic*, 2 (1973), 458-508.
- Larivée, P. (2013). Focus sur la quantité. *Langue Française*, 177.1, 51-61.
- Lilti, A.-M. (2004). Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation. *Langue française*, 142, 100-111.
- Lochard, G. (1996). Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Vers un déclin des « modes configurants » ? *Réseaux*, 14 (76), 83-102.
- Marandin, J.-M. (2010). Les exclamatives de degré en français. *Langue française*, 165, 35-52.
- Melis, L. (2003). Les quantificateurs approximatifs de type prépositionnel. *Verbum*, 1, 5-24.
- Mihatsch, W. (2010). Les approximateurs quantitatifs entre scalarité et non-scalarité. *Langue Française*, 165, 125-153.
- Muller, Cl. (2007). Les indéfinis free choice confrontés aux explications scalaires. *Travaux de Linguistique*, 54.1, 83-96.
- Prince, E, Bosk, C. & Frader, J. (1982). On Hedging in Physician-Physician Discourse. In di Pietro, J. (ed.) *Linguistics and the Professions*. Norwood (NJ): Ablex, pp. 83-97.
- Quirk, R. et al. (1985). *A comprehensive grammar of the English language*. London: Longman.
- Riegel, M. (1981). Verbes essentiellement ou occasionnellement attributifs. *L'Information grammaticale*, 10, 23-27.
- Riegel, M. (1985). *L'adjectif attribut*. Paris : PUF.
- Riegel, M. (1988). L'adjectif attribut de l'objet du verbe *avoir* : amalgame et prédication seconde. *Travaux de linguistique*, 17, 69-87.
- Riegel, M. (1991). Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet : critères et arguments. In De Gaulmy M.-M. & Rmi-Giraud, S. *A la recherche de l'attribut*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 99-118.
- Riegel, M. (1996). Les constructions à élargissement attributif : double prédication et prédicats complexes ? In Muller, C. *Dépendance et intégration syntaxique*. Tübingen : Niemeyer, pp. 189-197.
- Riegel, M. (2002). Les constructions attributives à topicalisation de l'objet. Architecture syntaxique et configurations interprétatives. In Kleiber, G. & Le Querler, N., *Traits d'union*, Actes des 12èmes rencontres linguistiques en Pays rhénan. Caen : Presses Universitaires de Caen, pp. 49-60.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch. & Rioul, R. (1996). *Grammaire méthodique du français* (2^{ème} édition). Paris : PUF.
- Ringoot, R. (2014). *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin.
- Rivara, R. (1990). *Le système de la comparaison*. Paris : Editions de Minuit.
- Rivara, R. (1995). Pourquoi il n'y a que deux relations de comparaison. *Faits de langues*, 5, 19-39.
- Stowell, T. (1978). What was there before there was there. In Farkas, D. et al., *Proceedings of the 13th Regional Meeting of the Chicago Linguistics Society*. Chicago: Chicago Linguistics Society, pp. 458-471.
- Stowell, T. (1983). Subjects across categories. *The Linguistic Review*, 2, 285-312.
- Van De Velde, D. (1995). *Le spectre nominal. Des noms de matière aux noms d'abstractions*. Louvain, Paris : Peeters.
- Van De Velde, D. (2009). *COMMENT*, manières d'être et manières de faire. *Travaux de linguistique*, 58, 39-61.
- Whittaker, S. (2002). *La notion de gradation. Applications aux adjectifs*. Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt/M., New York, Oxford, Wien : Peter Lang.

ⁱ La mise en rapport entre quantification et intensification a été démontrée par Gaatone (2008) sur l'exemple des adverbes de degré. Selon lui, bien qu'en général la linguistique distingue intensifieurs (*très, si, aussi*) et quantifieurs (*beaucoup, peu*), ces deux classes pourraient se réunir dans une supercatégorie, du fait d'une présupposition commune d'un étalon de référence. Cela signifie, d'après Gaatone, que la différence entre quantité et intensité n'est qu'un effet de sens émanant de la nature des objets mesurés. Hadermann et al. (2010) étayent le rapport entre intensification et quantification à travers l'exemple de *tant* et *autant* et, selon Kleiber (2013 : 64-66), la relation entre intensité et quantification proviendrait, du fait que *très, plus...que* et *beaucoup* opèrent une variation quantitative sur la propriété ou l'état sur lesquels ils portent. Autrement dit, ces expressions ne modifient pas

qualitativement l'entité X dont elles déterminent la quantité : leur rôle revient plutôt à déterminer à l'intérieur de la catégorie X quelle est la quantité de X. La modulation quantitative s'effectue donc sur l'homogène et non pas sur de l'hétérogène. L'intensité met en avant ainsi la « quantité qualitative » de l'état ou la propriété qui se voient modifiés. Cette intensité ou « quantification des propriétés et états » s'exprime par des expressions et constructions grammaticales diverses.

ⁱⁱ Voici d'autres exemples de prédicats verbaux : *améliorer* (par rapport, par exemple, à *faire*, *accomplir*, etc., mais aussi étant donné la possibilité de modifier ce verbe par un adverbe de degré : *beaucoup améliorer*), *empirer*, *aggraver*, *augmenter*, *amplifier*, *répandre*, etc.

ⁱⁱⁱ Exemple pris à l'auteur.

^{iv} Exemples pris aux auteurs.

^v Exemple pris à l'auteur.

^{vi} Voir Lakoff (1972) pour « hedges » ; Kleiber et Riegel (1978) ; Prince et al. (1982) (approximateurs – hedges - et atténuateurs - shields) ; Quirk et al. (1985 : 583-589) pour « emphasizers ».

^{vii} Whittaker (2002).

^{viii} Ce type d'intensité se traduit, selon Van de Velde (1995, 2009) en termes d'impact ou d'impression sur les sens de l'expérimenteur.

^{ix} Voir aussi Charaudeau (1988 : 49) et le double contrat qui caractérise la communication médiatique : « informer » et « plaire » ; Koren (1996) qui, en signalant « le mythe de l'objectivisme » de la presse, avance que « l'observation du monde des objets ne garantit pas l'impartialité du compte rendu qui lui est consacré » (p. 35) et que « l'événement 'à l'état pur', 'le fait en soi' sont un artefact promu par l'écriture de presse » (p. 36).

^x Le rapport entre visée communicative et support (ou : genre textuel) trouve son écho également dans la grammaire des constructions (Fillmore, 1988 ; Goldberg, 1995, 2006 ; Biber et Conrad 2009 ; Fischer, 2010 ; Hoffman et Bergs, 2018). La grammaire des constructions postule le rapport conventionnalisé entre forme (construction) et sens, mais aussi que le sens pragmatique des constructions se spécifie selon le contexte socio-culturel ou le genre discursif. Autrement dit, il y a des constructions généralisées, mais il y a aussi des constructions relatives à des genres textuels spécifiques. Dans le présent article, nous ne répondons pas à la question de savoir si les séquences choisies pour l'analyse méritent en effet le statut de « construction » selon cette approche, car pour ce faire, il faudrait aussi les tester quantitativement.

^{xi} Chiffre précis de numéros du journal *L'Est Républicain* (correspondant aux années 1999, 2002 et 2003) dans la version 0.3 du corpus : 8894 ; quantité de mots : 87 million. J'ai consulté toutes les rubriques du journal et toutes ses parties textuelles, le 7.5.2021. <https://corpora.aiakide.net/scientext20/> (Pour « scientext », voir Falaise, Tutin, & Kraif, 2011).

^{xii} La litote consiste dans une assertion amoindrie avec une intention de signifier davantage.

^{xiii} En paraphrase : s'il y a une catégorie de menus musicaux variés, le menu musical dont on parle devient membre de cette classe ; s'il y a pour une manifestation des organisateurs, la personne dont on parle fait partie de cette classe.

^{xiv} Les journalistes utilisent de nos jours de plus en plus les réseaux sociaux non seulement pour viser le buzz mais aussi pour étayer l'information et valoriser le travail journalistique.

^{xv} « Tout énoncé A, s'il est présenté comme source d'information, induit le sous-entendu que le destinataire ignore A, ou même, éventuellement qu'on s'attendrait plutôt à non-A » (Ducrot 1972 :133).

^{xvi} Un paradoxe similaire concernant *presque* est étudié par Ducrot (1972, 1980) et Anscombe et Ducrot (1983) : par exemple, la réaction *Oui, presque* se veut affirmative (*oui*) alors que *presque* indique un 'non fait'. La légitimité d'une réponse pareille s'explique par la valeur argumentative que celle-ci porte, valeur qui prime la valeur informative. Si la réponse était véridiquement évaluée, en termes de vérité ou de fausseté de l'information, on aurait abouti à un non-sens. Le discours donne lieu à la potentialité argumentative inscrite dans le lexique.